

Route NORMALE

Restez prudent



- Surveiller l'usure des pneus.
- Attention aux caprices de la météo.



- Etre très attentif, on peut passer très vite à la condition «délicate».

Route DELICATE

Soyez vigilant



- Pneus «hiver» conseillés.
- Se méfier du verglas.



- Attention aux effets de surprise. Ralentir... surtout en virage et en déclivité.

Route DIFFICILE

Préparez votre déplacement



- Pneus «hiver» recommandés.
- Chaînes souhaitables.



- Ne pas chaîner sur la voie.
- Ne pas doubler un véhicule bloqué sans être sûr de pouvoir dégager la voie.

Route IMPRATICABLE

Ne partez pas



- Pluie verglaçante, neige abondante...
- Risque d'être bloqué pendant des heures.



- Ne pas prendre la route.



Maîtrise d'ouvrage et programmation

Hôtel du département
58039 Nevers Cedex
Tél. 03 86 61 86 00
Fax : 03 86 61 87 30
Courriel : ditn@cg58.fr



Circuler en hiver dans la Nièvre



Hiver 2008-2009

Circuler en hiver



dans la Nièvre

Réseau prioritaire :
veille permanente et intervention continue 7 jours sur 7.

Réseau principal :
veille permanente et intervention entre 7 h et 21 h, 7 jours sur 7.

Accès au Haut Folin et au Mont Beuvray :
intervention 7 jours sur 7 de 8 h à 17 h, avec les moyens qui ne sont pas mobilisés sur les réseaux prioritaire et principal (risques de non intervention en cas de forte intempérie).

Réseau secondaire :
pour toutes les autres routes départementales non représentées sur la carte, intervention du lundi au vendredi de 8 h à 17 h (à l'exception de quelques itinéraires traités 7j/7) avec les moyens qui ne sont pas mobilisés sur les réseaux prioritaire et principal.



Agrandissement région de NEVERS



LE SERVICE HIVERNAL, UNE QUESTION DE PRIORITES

Le Conseil Général de la Nièvre a défini des niveaux d'intervention, décrits sur la carte ci-contre, en fonction notamment de l'importance du trafic, des critères économiques et des moyens humains et financiers. Ainsi, toutes les routes ne peuvent pas être surveillées et entretenues de la même manière et dans les mêmes délais.

Les informations concernant les routes nationales sont données à titre indicatif, celles-ci relevant de la Direction Interdépartementale des Routes du Ministère de l'Equipement.

Ce service est assuré du 17 novembre 2008 au 9 mars 2009.

LES MOYENS

(pour un hiver courant)

- Financiers 1,5 millions d'euros à la charge du Conseil Général.
- Matériels 40 véhicules spécialement équipés.
- Humains 300 agents qui interviennent sur le réseau départemental.
13 entrepreneurs ou agriculteurs pour aider au déneigement des routes départementales dans le Morvan.

POUR FAIRE BONNE ROUTE

Météo : répondeur météo France 08.92.68.02.58 (les 2 derniers chiffres correspondent au numéro du département).

Pour la Nièvre

→ par Internet : <http://www.cg58.fr>

→ par les radios locales

- entre 7 h et 8 h 30
- **Radio Nevers** 99 Mhz
- **Flotteurs** FM 91 Mhz
- **Radio Morvan** 95.8 Mhz
- **Vibration** 100.8 Mhz à Nevers et 106.6 Mhz à Château-Chinon
- **NRJ** 94.5 Mhz à Nevers et 103.6 Mhz à Château-Chinon
- **Radio Chrétienne Francophone** 89.2 Mhz à Nevers, 103.8 Mhz à Cosne, 96.8 Mhz à Château-Chinon et 89 Mhz à Clamecy
- **France Bleue** Aux 104.0 Mhz à Nevers
- **Radio Nohain** 97.7 Mhz
- **Radio Sud Nivernais** 100.1 Mhz

→ par Serveur vocal au **0 820 23 00 58** (appel payant)

Pour les trajets longue distance

Bison Futé

→ par Internet :

<http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr>
N° vert Bison Futé : 0 800 100 200

Centre Régional d'Informations et de Coordinations Routières (CRICR) pour la Région Centre Est

→ par téléphone : 0 826 022 022

Equipez votre véhicule :

- pneus neige, chaînes, pneus cloutés.

N'hésitez pas à modifier votre itinéraire habituel :

Lorsque les conditions météorologiques l'exigent, empruntez les routes les plus importantes, dégagées prioritairement, et prévoyez un temps de trajet plus long que d'habitude.
Faites particulièrement attention lors du franchissement des ponts.